

DELIBERATION DU COMITE DU POLE DU PAYS DU LUNEVILLOIS

Séance du 23 mars 2016

L'an deux mille seize, le 23 mars, les représentants du Comité du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois, légalement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Lunéville sous la Présidence de Monsieur Hervé BERTRAND.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 30

Présents : 23

Absents : 7

Nombre de suffrages
exprimés : 28

Pour : 28

Contre :

Abstentions :

Etaient présents :

M. ACREMENT René, M. ARNOULD Philippe, M. BAUDOIN Jacques, M. BERTRAND Hervé, M. BOUCAUD Christian, Mme COLAS Claudine, M. COLIN Philippe, M. de GOUVION SAINT CYR Laurent, M. DEWAELE Jacques, Mme FALQUE Rose-Marie, M. GELLENONCOURT Laurent, M. GENAY François, Mme GEORGES Marie-Jo, Mme JACQUOT Dominique, M. LAVOIL Jacques, M. MAILLIOT Frédéric, M. MARCHAL Michel, M. MARTIN Jean-Paul, M. MERCIER Thierry, M. MULLER Bernard, M. PISTER Jacques, M. SERVANT Guy, Mme VILLAUME Damienne

Etaient excusés avec pouvoir : M. GEX Christian donne pouvoir à M. de GOUVION SAINT CYR Laurent, Mme VAUDEVILLE Sabrina donne pouvoir à Mme VILLAUME Damienne, M. LAMBLIN Jacques donne pouvoir à Mme COLAS Claudine, M. AUBERT Jean-Christophe donne pouvoir à Mme GEORGES Marie-jo, M. DUJARDIN Bruno donne pouvoir à M. SERVANT Guy

Etaient excusés remplacés par leur suppléant : M. ZABEL Bernard, M. BIENTZ Guy, M. JAMBOIS Guy.

Etaient excusés : M. HAINZELIN Francis, M. SONREL Christophe

Voix consultative : Mme LEHE Sophie , M. RICHARD Claude

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Madame GEORGES Marie-Jo

2016-013

Date de convocation
17/03/2016

Date de fixation
29 MARS 2016

AFFECTATION DES RÉSULTATS DE LA REGIE DOTEE DE LA SEULE AUTONOMIE FINANCIERE MAISON DU TOURISME 2015

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

29 MARS 2016

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2015

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement cumulé de : 32 799.84 €

Un excédent d'investissement de : 14 910.80 €

Après avis favorable du bureau de pôle, le Comité de pôle, après avoir approuvé le compte administratif régie dotée de la seule autonomie financière Maison du Tourisme du Pays du Lunévillois exercice 2015,

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2015 comme suit

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2015 : EXCEDENT	32 799.84 €
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	0.00 €
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	32 799.84 €

RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) :	14 910.80 €
---	-------------

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Lunéville
Le Président,



MARS 2016

